FSCL

3, route d’Arlon

L - 8009 STRASSEN

Dippach, le 19 août 2021

Concerne : demande d’autorisation pour la course Cyclo-Cross du 9 octobre 2021 organisée par l’UC Dippach

Madame, Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint les documents pour compléter la demande d’autorisation pour la course cyclo-cross du 9 octobre 2021 :

* l’autorisation de la commune de Dippach ;
* l’autorisation du Ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable

Vu que la course est organisée sur le site du campus scolaire à Schouweiler donc, uniquement sur un terrain communal, la Police Grand-Ducale n’est pas concernée.

En espérant qu’une réponse favorable nous sera réservée, le Comité de l’UC Dippach vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l’expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Comité de l’UC Dippach

Anneliese Jentgen

Secrétaire